

Pendant les fêtes de fin d'année gardons les bons gestes de tri !



Tous les emballages en plastique, en carton et en métal se trient dans la poubelle jaune !



Tous les restes alimentaires et les emballages en bois se déposent au composteur ou aux ordures ménagères



Tous les emballages en verre se trient dans la colonne verte !



Les objets se déposent en ressourcerie (si fonctionnel) ou à la déchèterie !



Tous les papiers non souillés se déposent dans la colonne bleue



Un doute ou une question sur le tri pendant les fêtes ?
Ecrivez-nous sur les réseaux : on vous répond... même le 25 décembre !